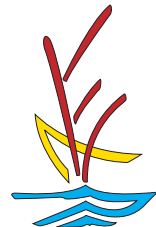


Empreintes

Juin - Juillet - Août



Le journal d'Ensues la Redonne

N° 02



Dossier :
La rentrée

Pêle-mêle



Éditorial



ENSUES à l'heure de la rentrée pour TOUS...

Voilà, c'est la rentrée, j'espère que vous avez pu profiter de ce temps de vacances pour vous reposer et "recharger les accus"...

Notre commune a passé un été festif, avec un programme riche et varié avec de nombreuses manifestations ; fêtes de fin de saison des associations tout au long du mois de Juin, la Fête de la musique, la kermesse des écoles, un week-end de BATTLE HIP HOP, la fête du 14 juillet, la fête des calanques, les séjours et les activités proposés par le Centre de Loisirs, les rendez-vous festifs dans les cinq calanques, la fête de la Libération...

Un été épargné par les incendies, remercions tous les bénévoles du Comité Communal des Feux et Forêts pour leur engagement aux côtés des sapeurs pompiers volontaires par l'organisation de patrouilles régulières dans nos collines.

Mais à peine l'été terminé, c'est la rentrée... À Ensues, la rentrée c'est d'abord celle des élèves, mais aussi celle des seniors, celle des bébés à la crèche, celle des associations...

C'est le dossier développé par EMPREINTES ce mois-ci.

Pendant la trêve estivale, le rythme des travaux s'est ralenti, pour permettre la quiétude des vacanciers, le repos des entreprises et du personnel municipal.

Ces travaux reprennent en ce mois de Septembre, le pluvial (chemin des Pachons, allée des Roseaux et avenue de la côte bleue), l'enfouissement des réseaux (avenue de la côte bleue). Ces nombreux travaux génèrent des nuisances et notamment des perturbations de la circulation automobile, nous nous efforçons de les minimiser et vous invitons à utiliser les transports scolaires. Pour l'équipe municipale, le travail de rentrée est concentré sur la préparation du prochain budget 2009 et la prospective sur le mandat (2008/2014), le calendrier de la concertation vous sera prochainement communiqué.

Vous avez dans les mains le deuxième numéro de notre journal EMPREINTES, n'hésitez pas à nous donner vos remarques, vos suggestions et vos propositions, votre avis est important.

Vous avez été nombreux à réagir à ce nouveau journal, vous vous interrogez aussi sur son coût, interrogation légitime, avec une pagination doublée et une qualité améliorée... la réponse est simple, le coût est divisé par 2... Tous les aspects budgétaires seront abordés lors de la restitution publique de l'audit financier, fin octobre.

Je vous souhaite une bonne rentrée pleine d'énergie et de projets.

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

Sommaire

Compte Rendu du Conseil Municipal	2
Vie Associative	5
Subventions aux associations Le don du sang - L'escapade	
Social - Emploi - Éducation	6
La fête des écoles - Bonne retraite Paule Les voyages forment la jeunesse Au temps des gaulois... Téléthon - Le tournoi de l'insertion.	
Environnement	8
Opération Calanques propres L'énergie solaire - Tri sélectif.	
DOSSIER : La rentrée	9
	
Sécurité - Travaux - Urbanisme	13
Prévention routière Embarcation des pompiers La moto pompe du CIQ de Méjean Quads - C.C.F.F. - Ouverture de la chasse Réseau pluvial - l'assainissement Respect du code de la route.	
Culture - Festivités	16
Fête de la musique - Battle Hip Hop Fête du 14 juillet - Fête de la libération Journées du patrimoine - Fête de la science.	
Dernière Minute	18
Agenda	19
État Civil - Nouveaux Commerces	20
Libre expression Municipale	

Empreintes - N°02 Juin, Juillet, Août 2008

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. Général Monsabert
13280 Ensues la Redonne

COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Hélène Varre
Frédéric Ounanian - Martine Mattéi - Sabine Coire

CONCEPTION RÉALISATION: Albatros
16, rue des Bernardines - Aix en Provence

PHOTOS: J. Lopez - Éric Gianati - Scs Municipaux

IMPRESSION: SIRIS

Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 Mai 2008

Secrétaire de séance
Sabrina BENKENOUCHE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur Didier MAURY depuis le 13 mai. Il est remplacé par le suivant de la liste, Madame Corinne Faramia-Milanta.

Décision Budgétaire modificative n° 1 (Rapport Hubert MACONE)

La décision modificative a pour objet principal la prise en compte du financement de l'Audit financier et organisationnel (15000 €).
Approuvé à la majorité (19 pour, 3 abstention et 5 contre)

Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) (Rapport Hubert MACONE)

Voir l'article spécifique sur la CIDD dans la page libre expression de ce journal.
Approuvé à la majorité (22 pour et 5 contre)

Attribution de Subventions aux Associations: Seconde Répartition 2008 (Rapport : Mohamed BEHAIRI)

Voir l'article spécifique page association dans ce journal.
Vote à la majorité pour l'association Art & Co (22 pour et 5 abstentions)
Vote à l'unanimité pour toutes les autres subventions.

Tarifs Séjours d'Eté 2008 : CLSH Enfants et Ados (Rapport : Géraldine CUDA)

Pour le séjour de 7 jours à Serre Chevalier de 100 à 250 € (résidents) et de 130 à 280 € (extérieurs).
Pour le séjour de 10 jours à Argelès / Mer de 195 à 360 € (résidents) et de 245 à 400 € (extérieurs).



Le coût moyen pour la Commune est de 570,5 € par place disponible (44 places).
Approuvé à l'unanimité

Remboursement de frais de transports scolaires aux familles d'élèves boursiers ou ayant changé d'établissement pour l'année scolaire 2007/2008.

(Rapport : Marcel TURCHIULI)

Certaines familles ont payé la participation aux transports "plein tarif" pensant que leur enfant ne serait pas ou plus boursier. Le règlement communautaire des transports scolaires prévoit de rembourser une famille dont l'enfant a cessé de prendre le bus, ayant changé de collège. Cette mesure concerne 13 enfants pour un montant total de 468 €
Approuvé à l'unanimité

Indemnité de conseil pour permanences fiscales. (Rapport : Michel ILLAC)

Les communes ont la possibilité de verser une Allocation annuelle aux agents des services déconcentrés de la Direction des Services Fiscaux de Marignane qui viennent effectuer des permanences fiscales en mairie. Cette attribution s'effectuera par la passation d'une convention avec le Centre des impôts de Marignane.
Approuvé à l'unanimité

Création d'emplois saisonniers de Contrôleurs d'Accès aux Calanques et d'Agent de surveillance de la voie publique. (Rapport : Michel ILLAC)

En période estivale, il est nécessaire de renforcer les effectifs des services de la police municipale. Quatre Vacataires Contrôleur d'Accès aux Calanques les week-ends et jours fériés. Deux postes saisonniers de Surveillance de la voie publique à temps complet.
Approuvé à l'unanimité

Désignation d'un Correspondant Défense au sein du Conseil Municipal.

(Rapport : Sabine COIRRE)

Par lettre du 31 Mars 2008 Monsieur le préfet de Région nous rappelle l'utilité de procéder au renouvellement du conseiller municipal en charge des questions de défense. Proposition de désigner Monsieur Thierry SOUMAHORO.
Approuvé à l'unanimité



Désignation de membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du DEFI PAIO de Châteauneuf les Martigues

(Rapport : Martine MATTEI)

Le DEFI-PAIO créé en 1988 favorise l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes. Proposition de désigner : Mesdames Martine MATTEI et Hélène FRANCESCHI.
Approuvé à l'unanimité

Désignation d'un membre du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Maison de l'Emploi du Pays Martégal-Côte Bleue

(Rapport : Martine MATTEI)

Cette Association a pour missions essentielles de participer à l'accueil, l'orientation professionnelle, l'insertion des demandeurs d'emploi et des salariés, l'aide à la création et la reprise d'entreprises... Proposition de désigner Mme Martine MATTEI.
Approuvé à l'unanimité

Aménagement paysager de l'avenue de la Côte Bleue : acquisition de parcelles à titre onéreux - Monsieur RADOT José (annule et remplace)

(Rapport : Frédéric OUNANIAN)

Suite à une erreur matérielle sur le prénom du propriétaire dans la délibération, il convient de proposer à nouveau au conseil municipal son approbation.
Approuvé à l'unanimité

Avenant à la convention de fond de concours "aménagement carrefour RD5/RD48d"

(Rapport : Frédéric OUNANIAN)

Suite à la révision des prix et après ajustement des dépenses exécutées pour le compte de chaque collectivité, les participations financières ont évolué de la façon suivante : Conseil Général 13 (+ 44860) CUMPM (+ 24889) Commune (- 30599) Pour ces motifs, un avenant à la convention du 29 juillet 2005 s'avère nécessaire.
Approuvé à l'unanimité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 Juillet 2008

Secrétaire de séance : Cédric RAFFIER

Affectation du résultat de l'année 2007

(Rapport : Hubert MACONE)

Le montant de l'Excédent de la section de fonctionnement est de 439 393,11 €. Il est donc proposé d'affecter 420 545,11 € pour couvrir le Besoin de financement de la section d'Investissement et 18 848,00 € disponible en report à nouveau d'excédent de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

Budget Supplémentaire 2008

(Rapport : Hubert MACONE)

Le Budget Supplémentaire qui est présenté s'équilibre : 79 492,00 € en fonctionnement et 262 172,98 € en investissement.

DEPENSES de Fonctionnement :

Charges à caractère général : 20 400,00 €
(Pour 20 Contre 5 Abstention 2)

Charges de personnel : 42 980,00 € (Pour 22 Contre 0 Abstention 5)

Autres Charges de gestion courante : 4 112,00 € (Pour 27)

Charges exceptionnelles : 12 000,00 €
(Pour 27)

RECETTES de fonctionnement :

Produits des services 41 000,00 €

Impôts et taxes 2023,00 €

Dotations et participations -34 899,00 €

Autres produits de gestion courante 6 000,00 €

Produits Exceptionnels 38 897,00 €

Reprise sur provision 7 623,00 €

Résultat de fonctionnement reporté 18 848,00 €

(Pour toutes les recettes : Pour 27)

DEPENSES d'Investissement :

Total des opérations d'équipement

197 482,00 €

Opérations pour le compte de tiers 790 556,00 €

Dépenses imprévues d'investissement 83 557,94 €

Restes à réaliser 2007

Recettes 1 196 557,10 €

Excédent de fonctionnement capitalisé 420 545,11 €

Solde d'exécution reporté 153 514,77 €

OPÉRATIONS

LIBELLE PAR OPÉRATION

Travaux pour adaptation divers

10 000,00 €

Mise aux normes poteau incendie

2 500,00 €



Stores intérieurs - école primaire	10 000,00 €
Rideaux métalliques - M P T	8 000,00 €
Aire de Jeux (clôture)	17 500,00 €
Réfection vestiaire du stade	8 000,00 €
Étude structure de l'église	20 000,00 €
Mobilier Directrice (maternelle)	1 100,00 €
Armoires vestiaires (maternelle)	900,00 €
Véhicule de police municipale	20 000,00 €
Matériels et mobiliers (maternelle)	7 000,00 €
Téléviseur (Elémentaire)	1 000,00 €
Mobilier pour 2 bureaux	3 000,00 €
4 Urnes	1 000,00 €
Lecteur enregistreur K7 / CD	700,00 €
Réhabilitation toiture de l'Eglise	90 000,00 €
30 bureaux et 30 chaises (primaire)	3 000,00 €

(Pour toutes ces opérations : Pour 27)

Bi couche sur chemin de la violette
20 000,00 €

(Pour 22, Contre 0, Abstention 5)

Podium 9,60 x 9,60 12 600,00 €
(Pour 22, Contre 5, Abstention 0)

Changement 4 portes d'entrée du gymnase
30 000,00 €
(Pour 22, Contre 0, Abstention 5)

Autorisation de Programme & Crédits de Paiement (AP/CP) :

(Rapport : Hubert MACONE)

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les modifications du tableau des AP/CP

Ce tableau est à votre disposition auprès de l'Adjoint aux finances M. Hubert MACONE
Aménagement paysager de l'avenue de la Côte Bleue (RD5).

Autorisation au Maire à signer les pièces du marché.

(Rapport : Hubert MACONE)

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché :

Lot 1 - Terrassements , voirie, réseaux humides et secs : Entreprise EIFFAGE pour 1 303 640 € TTC.

Lot 2 - Fourniture et pose de signalisation lumineuse et matériels d'éclairage : Entreprise LUMILEC pour 167 463,93 € TTC.

Lot 3 - Espaces verts et arrosage : Entreprise STAR'S JARDIN pour 145 226,11 € TTC.

Approuvé à l'unanimité.

Fixation des indemnités du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués des pouvoirs du Maire : Modifications

(Rapport : Michel ILLAC)

À la date de l'installation du conseil municipal le 22 Mars 2008, Mme Martine Masson Benoit seconde sur la liste "Confiance en l'avenir" a donné sa démission du conseil municipal.

M. Gilles Gabriel a donc occupé le second siège de cette liste, et c'est Mme Isabelle Faramia qui en a occupé le troisième siège. Depuis la décision du Tribunal Administratif en date du 3 Juin 2008, Mme Christelle Oliva est entrée dans le conseil municipal et Mme Isabelle Faramia en est sortie.

Afin de prendre en compte principalement les indemnités de la nouvelle conseillère Mme OLIVA Christelle le tableau est modifié.
(Pour 25, Contre 0, Abstention 2)

Composition des commissions : modifications suite à l'arrivée de nouveaux Conseillers Municipaux.

(Rapport : Michel ILLAC)

Suite à la démission de monsieur Didier Maury (lettre du 09 Mai 2008) et son remplacement par Mme Corinne FARAMIA-MILANTA.

Par ailleurs, Christelle OLIVA est élue conseillère municipale de la liste majoritaire "Michel Illac une équipe avec vous" et se voit attribuer la délégation de second rang aux Cérémonies et au Tourisme.

De ce fait la composition des 8 commissions communales est modifiée : à noter que la composition des commissions détaillée dans le dossier Spécial élections du précédent journal tient compte de toutes ces modifications.

Approuvé à l'unanimité.

Adoption des orientations et des crédits relatifs à la formation des élus

(Rapport : Michel ILLAC)

Le budget primitif 2008, attribue : 1 500 € pour la formation des élus et 1 500 € pour les frais de mission des élus, les deux enveloppes pouvant se confondre pour répondre aux besoins exprimés.

La commune cotise auprès de l'Agence Technique Départementale à hauteur de 1250 € par an qui propose aux élus une offre de formation, variée et gratuite.

Il est proposé de consacrer : 50 % pour la formation du Maire et des Adjointes (1 500 €) et 50 % à la formation des conseillers municipaux (1 500 €),

Approuvé à l'unanimité.

Adoption du Règlement Intérieur

(Rapport : Michel ILLAC)

Le Code Général des Collectivités Territoriales, stipule que dans les communes de 3 500 habitants et plus le Conseil Municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation. Un projet de règlement intérieur a été élaboré après consultation des composantes politiques du Conseil Municipal.

Approuvé à l'unanimité.

Élections des membres délégués au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

(Rapport : Michel ILLAC)

Suite à la démission de monsieur Didier MAURY, Mme Corinne FARAMIA-MILANTA souhaite siéger au conseil d'administration du CCAS en lieu et place de monsieur Marc BERNARD.

Approuvé à l'unanimité.

Aménagement RD 5 : régularisation emprise foncière propriété CAMOIN Paulette.

(Rapport : Frédéric OUNANIAN)

Il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'emprise, notamment sur les parcelles cadastrées section AE N° 36 - 37 appartenant à Madame CAMOIN Paulette demeurant 180 avenue de la Côte Bleue.

La valeur vénale du bien est estimée par les services des domaines, soit un coût d'acquisition de 3 744,00 € H.T.

Adopté à l'unanimité.

Aménagement pluvial : modification servitude de passage et de tréfonds secteur des Gorguettes.

(Rapport : Frédéric OUNANIAN)

La réalisation des travaux a généré une modification du tracé. L'ouvrage traverse désormais les propriétés RETIF et TOMASI.

L'établissement d'une servitude de passage et de tréfonds au profit de la commune sur les propriétés privées est proposé.

Adopté à l'unanimité

Aménagement pluvial : constitution d'une servitude de passage, propriété PEIXOTO boulevard des Oliviers.

(Rapport : Frédéric OUNANIAN)

Dans le but d'assurer une continuité de l'ouvrage, il convient de traverser la propriété PEIXOTO.

L'établissement d'une servitude de passage et de tréfonds au profit de la commune sur la propriété privée est proposé.

Adopté à l'unanimité

Intégration de biens sans maître dans le domaine communal.

(Rapport : Frédéric OUNANIAN)

Les communes peuvent acquérir les biens immobiliers dont le propriétaire est décédé depuis près de trente ans ou sans héritier. Ces biens n'ont plus de propriétaire et sont donc sans maître. Ils peuvent être intégrés dans le domaine communal.

Plusieurs parcelles appartenant à Monsieur BREGLIANO ont été identifiées.

L'intégration de ces biens dans le domaine communal est proposée.

Adopté à l'unanimité

Renouvellement de l'indemnité de conseil allouée au Comptable Public.

(Rapport : Michel ILLAC)

Eu égard au renouvellement du Conseil Municipal de la Commune d'Ensûs La Redonne, le 22 mars 2008, il convient de statuer sur l'attribution de cette indemnité, (non obligatoire).

Compte tenu de l'aide précieuse que constituent les conseils du Trésorier, je propose de lui en accorder le bénéfice systématique, et ce pour la durée du mandat (500 €).

Adopté à l'unanimité

Désignation des délégués locaux du CNAS.

(Rapport : Michel ILLAC)

Notre commune adhère au Comité Nationale d'Action Sociale, organisme qui agit comme un comité d'entreprise et propose aux agents des avantages sociaux (prêts, aides, billetterie, etc.)

Il vous est proposé la candidature suivante : Martine MATTEI.

Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs : Création de poste.

(Rapport : Michel ILLAC)

Le départ en retraite de la Directrice du CCAS et l'organisation du service public nécessitent de procéder à la création d'un poste de Conseiller territorial Socio-éducatifs à temps complet pour assurer la direction du service de l'action sociale et de l'emploi.

Adopté à l'unanimité

Protocole d'assistance mutuelle entre comités communaux feux et forêts.

(Rapport : Marcel TURCHIULI)

Conformément à la circulaire de Monsieur le Préfet en date du 04 mars 1996 qui préconise que "la défense d'unités forestière menacées peut conduire à un regroupement de comités communaux de feux et forêts concernés, dans le cadre d'une structure intercommunale ou d'assistance mutuelle créée à cet effet".

Sur ordre de Monsieur le Maire et uniquement en cas de force majeure pourra autoriser le comité communal des feux et forêts d'Ensûs à se rendre en renfort sur une commune sinistrée de la zone 8.

(Vitrolles le Roucas, St Mitre les Remparts, Martigues, Fos sur Mer, le Rove, Châteauneuf les Martigues, Marignane)

Adopté à l'unanimité

Attribution de Subventions aux Associations : Troisième Répartition 2008.

(Rapport : Mohamed BEHAIRI)

Voir article spécifique sur les subventions aux associations dans la suite du journal.

Adopté à l'unanimité

Convention saison 13 avec le Conseil Général : année 2008 / 2009.

(Rapport : Sabine COIRRE)

Le Conseil Général des Bouches du Rhône propose d'apporter son aide sur les plans techniques, financiers et artistiques aux communes qui réalisent une programmation annuelle de spectacles par l'intermédiaire du dispositif "Saison 13"

La sélection des spectacles est contrôlée par un comité qui s'engage sur la qualité professionnelle, vérifie que son producteur soit en règle avec la législation juridique et sociale. Le Conseil Général prend en charge 60 % du coût du spectacle.

Adopté à l'unanimité

Tarifs Publics 2008 - Sortie culturelle du 21 Septembre 2008 au Château de La Barben.

(Rapport : Sabine COIRRE)

Considérant la programmation culturelle de la fin d'année, il convient de mettre en œuvre les différents tarifs pour la sortie culturelle au Château de La Barben qui aura lieu le 21 septembre 2008.

Tarif Adultes 6 € et Tarif enfants de moins de 12 ans 3 € (transport et visite inclus)

Adopté à l'unanimité

>> 71700 € de subventions pour les associations de la commune

L'aide aux associations est réalisée sous plusieurs formes : aide logistique, communication, mise à disposition de locaux... Elle est complétée par une aide financière sous forme de subventions. La prochaine charte des associations est en cours de réflexion, elle permettra d'établir des règles partagées pour répondre de façon transparente et équitable aux diverses demandes des associations. Le Conseil Municipal a voté au Budget Primitif 2008 un montant de 62 700 €, avec les sommes rajoutés par la nouvelle équipe le montant total passe à 71 700 €, ce montant est destiné à subventionner les Associations, les projets scolaires et les organismes mutuels.

Association Art & Co	5 000	Le Souffle c'est la Vie	500
Comité Communal de Feux de Forêt	460	Patrimoine Côte Bleue	500
Amicale des Sapeurs Pompiers	2261	Secours Catholique	950
CHLOE	300	Société Nautique de la Madrague de Gignac	230
COER	200	Société Nautique du Petit Méjean	230
Comité du Secours Populaire Français	950	Société de Chasse La Bécasse	1830
Droit au Bouchon	200	Tennis Club	1300
Entraide - Solidarité 13	600	Union des Donneurs de Sang Bénévoles	280
Football Club 89	6000	Union Nationale des Combattants	230
Foyer Rural	9000	Vaincre la Mucoviscidose	500
Amicale du personnel municipal	4400	Association des Paralysés de France	200
Mutuelle Nationale Territoriale (personnel municipal)	8 400	La Chrysalide Martigues	200
Mutuelle Générale de l'Équipement et des Territoires	4 100	Association Côte Bleue	250
Association Judo Jujitsu côte	915	Escapade du Pied	760
Gym Ensûs la Redonne	2000	OCCE - Solde Projets École Maternelle	3000
CHER Handball	3000	OCCE - Solde Projets École Élémentaire	12200
Le Koala	200		

TOTAL : 71146

Les crédits inscrits à l'article 6574 du budget communal s'élevant à 71 700 €, il restera à répartir 554 € ultérieurement.



>> LE DON DU SANG : Un geste d'utilité publique

Curieusement sa vue fait tourner de l'œil aux plus sensibles. Pourtant, sans lui aucun d'entre nous ne survivrait bien longtemps. Il est bien évidemment question ici du sang, cet étrange liquide rouge qui parcourt nos veines, chargé de cellules (plaquettes, globules blancs et rouges) et de plasma. Artificiellement impossible à fabriquer, la seule façon de venir en aide à un individu ayant besoin de "sang neuf" est un moyen préventif : LE DON.

L'association pour le don du sang bénévole de notre commune oeuvre pour la collecte de sang. Plusieurs journées par an sont consacrées au

don du sang. Une action simple qui permet, chaque année, de sauver de nombreuses vies.

Les objectifs majeurs des bénévoles de l'association sont :

- Promouvoir le don du sang
 - Diffuser les résultats des recherches scientifiques
 - Participer à la collecte de don d'organes
- Chaque collecte est encadrée par une équipe médicale de 2 médecins et 2 infirmières.

Prochaine collecte :

Vendredi 28 Novembre 2008

Foyer Socio-Culturel de 15h00 à 19h30.

Contact : Monsieur Patrick GOUIRAN

Tél : 06 21 54 35 69

>> Amoureux de la course à pied, à vos marques...

Il est temps de chausser vos baskets, la 15^{ème} édition de la course pédestre L'ESCAPADE d'Ensûs la Redonne (12,5 km) organisée par l'Escapade du Pied en collaboration avec la municipalité et les associations de la commune se déroulera le :

DIMANCHE 9 Novembre 2008

Départ à 9h30 Centre du Village

Inscriptions : www.courrirenfrance.com

Tél.: 04 42 45 94 95 - 06 03 06 19 76



>> LA FÊTE des écoles... Et des enfants

Vendredi 4 Juillet, 17h, sur le boulodrome...

Les parents de nos petits ensuénens sont bien là, caméscope et appareil photo au poing... ils attendent ce moment avec impatience.

C'est LE jour de l'année où ils vont pouvoir admirer leur petit bout, chantant et gesticulant sur scène, essayant de faire de son mieux pour ne pas se tromper dans les pas de danse vus et revus avec son enseignant...

C'est la Kermesse annuelle des 2 écoles, maternelle et élémentaire.

Alors que les plus grands se produisent sur scène, les plus jeunes peuvent profiter de 3 structures gonflables mises à disposition par la municipalité. Puis c'est l'ouverture des stands :

la pêche à la ligne, le chamboul' tout, le maquillage...

Une grande mobilisation des associations de parents d'élèves et de parents volontaires est le gage de la réussite de cette manifestation, stands, repas, buvette...

Bref, une fête encore une fois réussie grâce aux enseignants qui ont travaillé des heures durant pour que le spectacle soit de qualité, et grâce aussi à tous ceux qui ont généreusement donné de leur temps avant, ou pendant...

Un grand MERCI à tous.

>> BONNE RETRAITE Paule

Rentrée dans la fonction publique en 1976, Paule PORTALIER est employé en qualité d'agent de bureau de longues années à Vitrolles.

C'est en 1993 qu'elle arrive sur notre commune avec le grade de rédacteur et dirige le Centre Communal d'Action Sociale.

Permanences, dossiers d'aides, visite des plus démunis... Des missions importantes qu'elle assure avec efficacité. Et voilà, une fin de carrière forte avec le travail de préparation du projet de crèche, pas une mince "affaire"...

La nouvelle équipe municipale et EMPREINTES souhaite une bonne retraite à profiter du temps libre avec Jean-Louis son époux.



>> "LES VOYAGES forment la jeunesse..."



Nous sommes le Samedi 12 Juillet 2008, il est 8h 45 et un certain nombre de parents, accompagnés de leur enfant, se trouvent sur le parking de l'école élémentaire.

Ils n'attendent pas l'ouverture de l'école mais l'arrivée du car avec lequel ces 19 enfants, âgés de 6 à 11 ans, partiront dans les Alpes, à Serre-Chevalier, pour une semaine.

Entourés de Sylvie Sanna, la directrice du séjour, et de 2 animateurs, Florent et Sophia, ils partent pour 7 jours d'activités diverses et variées, telles randonnée, piscine ou encore accro-branche. Sans oublier le traditionnel feu d'artifice au soir du 14 Juillet !

Le groupe séjourne dans une auberge pour lui tout seul, au milieu de la verdure, dans laquelle il bénéficiera de repas composés de fruits et légumes frais. C'est en minibus, déjà sur place, que toute l'équipe pourra aisément se déplacer.

Bref, de quoi en faire rêver plus d'un... Notamment les parents, la larme à l'œil, mais ravis de pouvoir offrir ce voyage à leur enfant. Ils les ont retrouvés, vendredi 18 Juillet, en pleine forme.



>> VOYAGE au temps des Gaulois et des égyptiens

Cette année, l'équipe d'animateurs du Centre de Loisirs a redoublé d'imagination pour faire voyager les enfants durant ces 2 mois de vacances. Au mois de Juillet, nos courageux Gaulois ont dû se battre au côté d'Astérix et Obélix pour éviter que Jules César ne rase notre village "d'Ensuès la Redonne".

Les parents de ces héros furent invités le Vendredi 1^{er} Août à la projection des "12 travaux de César", film tourné et monté par les 9 / 14 ans, relatant les diverses aventures vécues durant le mois.

Le mois d'Août ne fut pas non plus sans repos : nos 3 / 14 ans se retrouvèrent projetés au temps des égyptiens, devant aider Osiris à combattre son frère Seth.

Le vendredi 22 Août, parents et enfants ont assisté, à l'école maternelle, à un spectacle de marionnettes mené par les plus âgés d'entre eux, mêlant trahison et amour au temps des pyramides.

Ensuite, petits et grands durent se lancer, au sein de l'école, à la poursuite de Seth et de ses comparses afin qu'ils ne

prennent possession des lieux ! C'est autour d'un goûter "égyptien" préparé par les enfants eux-mêmes que s'acheva cet après-midi...

Ainsi prirent fin deux mois d'aventures passionnantes et trépidantes...

Deux mois de vacances durant lesquels le Centre de Loisirs accueillit en moyenne, par jour, 80 enfants en juillet et 50 en août.

Ce sont des journées de jeux, d'initiations (mini-vélo, bouée tractée, voile, arbalète, cinéma...), de sorties diverses (aquacity, magic land, plage...) qui ont permis à tous ces enfants de vivre de bons moments et de leur laisser d'excellents souvenirs.



Le Centre de Loisirs rouvrira ses portes le mercredi 10 Septembre.

Il fonctionnera tous les mercredis de 7h30 à 18h30 ainsi que toutes les petites vacances scolaires...

Les inscriptions se font au Centre de Loisirs (à côté de l'école maternelle) tous les lundis et mardis de 8h à 10h.

Alors, à bientôt pour de prochaines aventures !!

>> LE TÉLÉTHON

Grâce à la générosité renouvelée des donateurs l'Association Française contre les Myopathies peut poursuivre son combat pour la guérison des maladies neuromusculaires. Afin de "réveiller" le Téléthon qui s'était "endormi" sur notre village, la Municipalité d'Ensuès la Redonne en partenariat avec les associations se mobilise à l'occasion du téléthon 2008 (5, 6 et 7 décembre prochain).

La planification du programme des manifestations qui seront organisées au profit de la recherche est en cours et vous sera communiquée fin octobre 2008.

Toutes vos idées et vos dons seront les bienvenus, pour cela vous pouvez contacter le service du CCAS au 04 42 44 88 92. Nous sommes à la recherche de "prêt" de vélos d'appartements dotés d'un compteur kilométrique afin de mettre en place "un fil rouge" pour le samedi 6 décembre.

Merci de vous faire connaître.

>> TOURNOI DE L'INSERTION

Pour dépasser la différence, une journée de détente, de partage et d'insertion "Valides et Déficiants" a été organisée le 13 Septembre. Afin de donner un "coup de pouce" à l'Association Hand'Ensemble, avec la Présidente et fondatrice, Marie Giliberti, nous avons proposé un tournoi dont les bénéfices iront directement à l'association.

Les communes de Carry le Rouet, Châteauneuf les Martigues, Marignane, Martigues, Port de Bouc, Sausset les Pins, Trets, l'Amicale des Anciens Handballeurs et l'ASPTT Marseille ont répondu présent.

En organisant cette rencontre notre commune veut contribuer à créer une réelle prise de conscience sur la situation des personnes handicapées et à leur offrir des moments de partage. Ce type de manifestation rassemble un grand nombre de personnes aux profils différents : élus, associatifs, professionnels, parents, étudiants. Les rencontres sont riches d'échanges, les parents y trouvant un lieu de parole ouverte sans enjeux.

Notre rôle est de développer au travers de ce type de manifestation une socialisation "mixte" le plus précocement possible pour savoir dépasser "la seule différence".

Ensemble pour changer le regard, mobilisons-nous !



>> OPÉRATION Calanques propres

La journée environnementale calanques propres du samedi 07 juin, a été un franc succès, pas moins de 300 bénévoles se sont mobilisés pour nettoyer notre littoral de la plage, des eaux salées jusqu'à celle de l'Érevine.

Grâce à cette forte participation nos côtes ont été soulagées et débarrassées de plus de 7 tonnes de déchets.

La matinée de nettoyage s'est clôturée par un apéritif bien mérité dans les 5 Calanques.

Les bénévoles se sont ensuite retrouvés dans la salle du gymnase, pour une soirée fort agréable avec au menu paëlla animée par le groupe TOM SWAYER suivie d'un BAL avec DJ jusqu'à l'aube.

Un grand bravo à tout le monde, continuons à protéger notre littoral, et merci aux différents sponsors qui nous ont permis d'organiser cette magnifique journée.

>> L'ÉNERGIE SOLAIRE une vraie source d'énergie

Naturelle et renouvelable c'est une source d'énergie en pleine expansion. Elle est largement disponible dans notre région, facilement transformable et contribue à la préservation de notre environnement.

La source d'énergie étant gratuite, son utilisation pour la fourniture d'eau chaude, de chauffage ou d'électricité peut vous permettre d'économiser jusqu'à 70% de vos besoins annuels en énergie.

Pour vos investissements dans ces équipements vous pouvez bénéficier d'aides de l'ADEME (www.ademe.fr) et de l'ANAH (www.anah.fr).

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous pouvez aussi profiter d'un crédit d'impôt pour certaines installations effectuées dans votre résidence principale en faveur des économies d'énergie et du développement durable. Ce crédit d'impôt concerne les dépenses effectuées entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 janvier 2009 pour les équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable.

Ce matériel devra être fourni et installé par un professionnel. Le crédit d'impôt est calculé sur le prix des matériaux et équipements, hors main d'œuvre et peut atteindre jusqu'à 50% du montant de l'équipement installé.

Pour tous renseignements sur les conditions d'application du crédit d'impôt, rendez vous sur le site www.impots.gouv.fr ou bien à votre centre des impôts.

La pose de panneaux solaires ou capteurs photovoltaïques doit être mentionnée dans le permis de construire dans le cas des habitations neuves ou faire l'objet d'une déclaration de travaux dans le cas d'une rénovation.

Pour ces formalités vous pouvez vous renseigner au service urbanisme de la Mairie.

>> TRI SÉLECTIF et déchetterie

Le tri sélectif est un acte citoyen pour le respect de notre environnement, nous rappelons que notre commune est équipée d'une déchetterie située au Val de Ricard.

Son ouverture a été négociée avec la Communauté Urbaine pour une utilisation efficace, c'est ainsi qu'elle est ouverte tous les jours de l'année, sauf les jours fériés.

Du lundi au samedi de 8h à 12H et de 14H à 17H (hiver) ou 17H30 (été). Les dimanche de 8H à 12H.

Pour l'année 2007 ce sont 2060 Tonnes de déchets qui ont été récoltés et transférés vers les recycleurs de la CRAU.

Les encombrants sont ramassés tous les mardis, il vous suffit d'appeler l'antenne de la CUM pour réserver au 04 42 44 23 61. Alors un seul geste pour notre environnement, le tri sélectif et l'utilisation de la déchetterie.





DOSSIER

LA RENTRÉE

Apporter encore plus de qualité de vie à nos concitoyens...

C'est avec ce souci que l'équipe municipale a abordé cette rentrée 2008.

La rentrée c'est d'abord celle des enfants dans les deux écoles de la commune où les élèves ont pu retrouver des locaux bien préparés et leurs camarades auxquels ils ont eu beaucoup à raconter.

Cela veut dire que pendant les vacances nos équipes se sont activées pour rénover, nettoyer, entretenir tous ces équipements. Quelles en soient remerciées.

Au-delà de la réfection des façades de l'école Primaire Frédéric Mistral, de nombreux petits travaux ont été effectués dans les deux écoles.

La rentrée c'est aussi celle des seniors au foyer socio-culturel avec la reprise des activités les mardi et jeudi après-midi.

La rentrée c'est encore celle des bébés à la crèche, avec là aussi des petits travaux d'entretien et d'équipements qui s'avéraient nécessaires.

La rentrée c'est aussi le Forum des associations, Rendez-vous incontournable de découvertes, de rencontres, d'échanges et de souvenirs.

Pour notre commune nous nous sommes efforcés de répondre au mieux à la réalisation des travaux plus ou moins importants pendant cette trêve estivale.

C'est à votre écoute que nous avons retenu en priorité les demandes qui ont été faites par Vous, lors de nos rencontres avant l'été.

Hélas, ce n'est pas la même préoccupation qui anime le Ministère de l'Education.

Ainsi, il décide sans concertation la semaine des 4 jours et l'organisation du soutien scolaire, la fermeture de classes...

A Ensues nous payons au prix fort cette diminution des moyens donnés au Service Public de l'Education par la suppression de la 7ème classe à l'école maternelle.

Ce sont donc des effectifs approchant 30 élèves par classe, de plus la scolarisation des enfants de moins de 3 ans n'est toujours pas admise à cause des effectifs trop importants.

Voilà la réalité de cette rentrée, c'est pourquoi, nous devons ensemble ; Parents d'élèves, enseignants et municipalité, rester mobilisés et exigeants dans l'intérêt de nos enfants.

Vous pouvez compter sur nous.

Michel ILLAC

En cette rentrée 2008 les enfants de nos écoles maternelles et élémentaires vont découvrir le nouveau rythme scolaire national (semaine à 4 jours).

La durée hebdomadaire de cours passe de 26 à 24 heures : les lundis, Mardi, Jeudi et Vendredi 6 heures de cours par jour de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Toutes les périodes de vacances scolaires seront complètes (10 jours à la Toussaint, 15 jours à Noël, 15 jours en Février et 15 jours à Pâques).

À compter de la mi-octobre un soutien scolaire sera instauré pour les enfants qui en auront besoin. Il sera fait par les instituteurs volontaires à raison d'une durée de 45 minutes deux fois par semaine (Mardi et Jeudi de 13 h15 à 14 h). Ce soutien est préconisé par l'Éducation Nationale et facultatif, la relation de confiance entre les enseignants et les parents doit permettre de bien faire ces choix dans l'intérêt des enfants. La liste des enfants nécessitant ce soutien sera révisée environ toutes les 6/7 semaines par le corps enseignant.

Cette nouvelle organisation soulève de nombreuses questions, est-ce vraiment la solution ? Diminuer des heures d'enseignement pour créer des aides en dehors de ces heures est-ce efficace ?

Parents d'élèves enseignants et élus pensent que la création de postes supplémentaires pour du soutien par groupe pendant les heures de classe permettrait de moins pénaliser les enfants en difficulté... Oui mais voilà, les créations de postes ne sont pas du tout à l'ordre du jour en cette rentrée.

Nous vous rappelons que pour le Mercredi et les vacances scolaires le Centre de Loisirs accueille les enfants et que la garderie périscolaire fonctionne tous les jours.

EFFECTIF DANS LES ÉCOLES

MATERNELLE

Classe BLEU : Mme BARETTE
Petite Section 29 Élèves

Classe ORANGE : Mme PAUL CLAUDE
Petite Section 29 Élèves

Classe ROUGE : Mme PAUL
Petite et Moyenne Section 29 Élèves

Classe VERTE : Mme SINISCALCHI
Moyenne Section 30 Élèves

Classe JAUNE : Mme ZORODU
Grande Section 29 Élèves

Classe PARME : Mmes FANTERIA et ARCHANGE
Grande Section 29 Élèves

PRIMAIRE

CPA: Mme BONZI - 21 Élèves

CPB: Mme TIRAN - 20 Élèves

CPc: Mme OLIVE/ Mme PEREZ GARCIA - 23 Élèves

CE1A: Mme COHEN Mme PEREZ GARCIA - 23 Élèves

CE1B: Mme JULLIEN - 23 Élèves

CE2A: Mme MILLET - 27 Élèves

CE2B: Mme POIRRIER - 27 Élèves

CE2C: Mme MINI - 28 Élèves

CM1A: M. FORNES - 28 Élèves

CM1B: Mme TRUAU/ Mme MOSER - 28 Élèves

CM1/CM2: Mme DEISS - 22 Élèves

CM2A: Mme LAPEYRE - 27 Élèves

CM2B: Mme VALERO - 27 Élèves





Une particularité cette année, une équipe de parents et d'élus, accompagne la Directrice de l'école Maternelle et l'Inspectrice de l'Éducation Nationale pour la vérification des effectifs...



C'est dans une école élémentaire rénovée que les enfants se sont installés. Façades entièrement refaites, salle polyvalente repeinte et sol rafraîchi. Trois nouveaux Bancs installés dans la cour...



C'est la retrouvaille avec le self de la cantine, des tables où les enfants s'installent par affinité, ils ont tant de choses à se raconter... Un menu agréable en ce premier jour, d'ailleurs les élus ont testé... Mais ils restent très vigilants car la qualité de la restauration est un sujet important sur lequel ils ne feront aucune concession.



Une école Maternelle entièrement nettoyée et remise en ordre après les activités d'été du Centre de loisirs. Quelques larmes pour certains mais très vite séchées après le départ des parents...



À la crèche, pas de pleurs, les tout petits ont créé la surprise en ce jour de rentrée, dans toutes les sections. Les plus petits dorment à poings fermés tandis que les moyens et les grands sont très absorbés par les contes et les jeux. Il faut dire qu'ils sont choyés par l'équipe, on comprend...

C'était aussi la rentrée du club des TAMALOUS, après un repos bien mérité pour les animatrices les mamies et papis se sont retrouvés avec joie pour s'adonner à leurs activités favorites : Cartes, scrabble, loto... C'est là aussi l'installation tant attendue de deux bancs dans la cour du foyer et la mise en place de barres/mains courantes dans les toilettes qui sont bien accueillies.



FORUM DES ASSOCIATIONS 2008 :

Un cru exceptionnel

Le ciel bleu et le soleil avaient pris rendez-vous pour illuminer notre journée, pas moins de 48 stands, une mobilisation exemplaire et sans faille pour ce beau dimanche de Septembre.

Le choix du site de la Maison pour Tous a été apprécié des exposants et du public venu nombreux.

Chacun a pu se rendre compte du dynamisme associatif de notre commune et de la grande variété des activités proposées.

Les nombreuses et magnifiques démonstrations (Sports et Danse) ont enchanté la foule massée devant le podium.

Les visiteurs se sont longuement attardés devant les stands où ils ont pu se renseigner, prendre les documents proposés par les bénévoles des associations afin de pouvoir faire leur choix d'activités pour la saison 2008 / 2009, mais aussi s'inscrire pour participer à la vie de la commune.

Nous prenons date pour l'édition 2009 et nous travaillerons ensemble pour gommer et corriger les imperfections que vous avez pu rencontrer lors de cette édition du Forum 2008.

Un grand bravo à tous les bénévoles qui donnent sans compter au profit de leurs adhérents et pour le bien d'autrui et qui par leur participation massive ont assuré le succès de ce Forum et à l'équipe du service municipal, Pascal et Alain.

Une petite nouveauté sur ce forum : la remise du trophée du bénévole à Marcelle THERY qui vient récompenser un parcours associatif exemplaire et qu'elle a décidé de partager avec son regretté compagnon Marcel SIBILLAT pour qui nous avons une tendre pensée.





>> PRÉVENTION ROUTIÈRE : Une ensuénienne récompensée

Le 18 juin dernier c'est déroulé la finale départementale des pistes de la prévention routière à Rognac. Comme chaque année, les élèves de CM2 participent aux épreuves théoriques et pratiques dans toutes les écoles du département et seul les meilleurs de chaque école sont sélectionnés pour la finale.

Cette année c'est Marion DEMUNCK qui représentait l'école Frédéric Mistral d'Ensues la Redonne.

Face à 108 élèves du département, encouragée par sa famille, le directeur de l'école et l'adjoint à la sécurité, elle a vu ses efforts récompensés en obtenant la 23^{ème} place.

En l'absence de M. Antoine QUARTARARO, représentant local empêché, c'est Marcel TURCHIULI qui a remis la récompense à Marion que nous tenons à féliciter ainsi que sa famille.

Il est à noter que l'an dernier, c'est son frère qui était sélectionné et qui a obtenu le même classement.

>> EMBARCATION des pompiers



Les sapeurs pompiers d'Ensues la Redonne possèdent une embarcation de type zodiac.

L'armement est composé de deux hommes. Cet été, un emplacement au port de la Redonne leur a été réservé afin de leur permettre d'intervenir plus rapidement en cas de sinistre aquatique.

Ils interviennent sur ordre du CROSMED ou du SDIS pour des recherches en mer, pour assister des plaisanciers en difficulté ou pour porter secours à des personnes en détresse dans les calanques.

Nous vous rappelons qu'avant de partir en mer il faut toujours se renseigner sur la météo, vérifier son matériel de sécurité, informer ses proches de votre destination et de votre horaire de retour.

>> MANŒUVRE de la moto pompe du CIQ Méjan

Avant l'ouverture officielle de la saison feux, un contrôle du fonctionnement de la moto pompe de Méjean a été organisé le 21 Juin.

En présence de tous les acteurs (CIQ, Société Nautique, Comité Communal des Feux de Forêts, Police Municipale et élus).

Toutes les inspections nécessaires ont été réalisées minutieusement, et ont permis de valider cet équipement indispensable en cas d'incendie.

La saison a pu débuter avec plus de sérénité !!





>> UTILISATION DES QUADS : N'oublions pas la réglementation

L'utilisation des quads est de nos jours de plus en plus pratiquée. Or l'usage d'un tel véhicule répond à des normes bien précises.

On distingue essentiellement deux catégories de quads :

- Ceux homologués avec un équipement de base obligatoire, à savoir : clignotants, rétroviseurs, freinage au pied couplant les freins avant et arrière et plaque d'immatriculation. Pour leur conduite le port du casque et l'assurance sont obligatoires et leur cir-

culatation est autorisée sur route ouverte à l'exception des autoroutes.

- Ceux non homologués route, leur utilisation est autorisée uniquement sur pistes ou circuits homologués et sur des terrains privés et clôturés ce qui implique leur transport sur ces lieux par remorque ou autre.

Pour les quads de moins de 50 cm³, la vitesse est limitée par le constructeur à 45 km/h, et nécessite pour être conduit d'avoir minimum 14 ans et de posséder l'ASSR (Attestation scolaire de sécurité

routière) ou le BSR (Brevet de sécurité routière). Pour tout ceux qui ont atteint l'âge de 16 ans après le 31 décembre 2003, le BSR est obligatoire. Pour les quads de plus de 50 cm³, la puissance ne doit pas excéder 15 kW et nécessite pour être conduit d'avoir plus de 16 ans et être titulaire du permis B1, anciennement AT et permis, ou avoir une équivalence permis A, AL A1 ou B suivant les cylindrés.

Nous vous rappelons, que le massif boisé d'Ensuès la Redonne est **interdit** à la circulation à tous type de véhicules à moteur sauf aux véhicules autorisés (Pompiers, CCFF, Police...). Son accès à pied et à vélo est autorisé sauf du 1^{er} juillet au 2^{ème} week-end de septembre où toute circulation y est interdite.

>> OUVERTURE DE LA CHASSE

La chasse est ouverte dans nos massifs depuis le 14 septembre, Elle fermera le dimanche 11 janvier 2009.

Elle est ouverte les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés et reste fermée entre 12h et 15 h jusqu'au 31 Septembre.

Toutefois à partir du 1^{er} octobre la chasse des gibiers migrateurs (principalement grives, bécasses et pigeons) est tolérée tous les jours jusqu'au 27 novembre prochain.

>> COMITÉ COMMUNAL DES FEUX ET FORÊTS

La saison du C.C.F.F. s'est étendue du 29 juin au 14 Septembre. Le comité fonctionne tous les jours de 14 h à 18 h et peut fonctionner en 24 en cas de condition météo défavorable (fort vent) ou de sinistre.

L'information du public, les patrouilles de surveillance du massif forestier, l'accompagnement des sapeurs pompiers et des autorités sur les lieux d'un sinistre sont leurs missions essentielles.

Un local équipé et fonctionnel, 4 véhicules tout terrain, dont un porteur d'eau de 600 litres, tous équipés de moyen radio sont à leur disposition.

Actuellement ce comité comporte 35 membres inscrits dont une vingtaine d'actifs.

Toutefois, pour pouvoir fonctionner plus aisément, le comité feux serait heureux de compter parmi ses membres une

cinquantaine de personnes (1% de la population).

L'équipe est constituée d'un Directeur technique bénévole nommé par Monsieur le Maire, M. Joseph CECCALDI, de bénévoles cadres, responsables et équipiers sous la responsabilité de Monsieur le Maire et de l'Adjoint délégué à la sécurité.

Si vous souhaitez les rejoindre, il vous suffit de disposer de 25 h minimum de présence pendant la saison.

Un équipement vous sera fourni, ainsi qu'une formation initiale de base obligatoire, une formation à la conduite tout terrain, une formation vigie...

N'hésitez pas à vous faire connaître en appelant tous les jours en saison de 14h à 18h auprès du C.C.F.F. au 04 42 45 97 54 ou à l'accueil de la mairie : 04 42 44 88 88.





>> Les travaux sur le réseau pluvial ont continué cet été

Pendant les vacances scolaires c'est le secteur du parking de l'école primaire qui a été équipé du réseau pluvial.

Compte tenu de la nature du sol (roche dure) un ruisseau a été creusé depuis le centre commercial des 13 Saouques jusqu'à l'entrée du parking de l'école primaire. C'est ensuite par une conduite de diamètre d'1 m que le parking est traversé. La canalisation busée suivra la clôture du boulo-drome et sera munie

d'avaloirs, pour absorber l'eau de la route départementale, jusqu'au Val de Ricard.

L'autre coté de la route ne sera pas oublié, il sera aménagé avec un cadre en U de diamètre équivalent et recouvert d'une dalle béton carrossable (qui supprimera ainsi le fossé si dangereux) jusqu'au carrefour du Rouet.

La prochaine phase des travaux de modernisation du pluvial se déroula au chemin des Pachons.



>> ASSAINISSEMENT : Poursuite des travaux

Le vallon de Graffiane est à nouveau praticable, les tranchées ont été rebouchées, la station de relevage au niveau de la pâte d'oie (Escalayolle/Graffiane) a pris un peu de retard car les ingénieurs de la CUM ont revu leur copie et ont préféré multiplier par quatre le volume de stockage qui passe ainsi à 28 m³. Ceci afin d'anticiper la prochaine phase d'assainissement collectif des calanques (2009 à 2012) et aussi pallier une panne des pompes de relevage. Les essais de pompages se feront courant septembre, après vérification de l'étanchéité du réseau les connections seront possibles d'ici la fin 2008.

Les travaux de modernisation de la station d'épuration du Val de Ricard devraient débuter premier trimestre 2009 dès que les diverses autorisations seront accordées. Ces travaux se feront tandis que l'actuelle station continuera à fonctionner.

>> RESPECT du Code de la Route

Nous vous rappelons que l'accès aux calanques est interdit aux véhicules de plus de 9 tonnes (il en est de même pour le centre du village), ceci pour des raisons évidentes de sécurité. Chemins étroits, déclivité très importante et ouvrages d'art motivent cette décision.

Des panneaux d'interdiction sont implantés en amont de ces zones, les permis de construire sont accordés avec mention de cette interdiction, vous devez respecter cette réglementation et bien informer les livreurs car tout contrevenant sera verbalisé.





>> LA FÊTE DE LA MUSIQUE : un véritable show !

Après une démonstration de Hip Hop, "La chanson de l'été" interprétée par les enfants de l'atelier musical, dirigé par l'association "les chansonnates", a ouvert le bal . Nous les félicitons pour leur travail, et leur prestation digne de grands professionnels !!

L'orchestre Gérard ALMERAS a ensuite proposé un véritable "show" de haut niveau, enchaînant durant plus de 4 heures des tubes, entraînant toutes les générations sur la piste.

Quelle ambiance !

Petits et grands se sont amusés sur les tubes des années 80 ou sur des morceaux de Techtonick ! Celles ou ceux qui ne souhaitent pas danser, ont aussi passé une agréable soirée en admirant la formation et ses danseuses.

En résumé, cette première journée de l'été a été célébrée dignement en chantant et en dansant ...

Vivement l'année prochaine !!!

>> BATTLE HIP-HOP

L'Association Art and Co en collaboration avec la municipalité d'Ensues vous ont présenté les 5 et 6 juillet un battle de hip-hop.

Cette rencontre festive a permis au public d'assister à des démonstrations de différentes catégories de danse exécutées par des danseurs très talentueux venus de France et d'Europe.

Le tout ponctué par des shows de danse, de beat-box et d'improvisation de rap vraiment remarquables.

La manifestation s'est clôturée par une finale exceptionnelle, riche en intensité, où nous avons eu le plaisir d'admirer les trois membres du jury, venus de Paris et de Los Angeles, exécuter quelques chorégraphies improvisées de haut niveau. Une rencontre où tout le monde a eu le plaisir de partager ou de découvrir les valeurs de la culture hip-hop faites, entre autre, d'énergie positive et de respect.



>> 14 JUILLET : Sous un air de Country

Les festivités ont débuté par le traditionnel défilé, accompagné par la fanfare de Martigues jusqu'à la caserne pour la remise des nominations :

M. ARCINI Olivier au grade de sergent chef, M. BARRAL Jean marc pour ses 25 ans de pompier, M. GASPARINI Gilles pour ses 20 ans de pompier.

Émotion toute particulière lors de la remise du casque au nouveau sapeur pompier M. BARRAL Xavier par son père.

Puis en soirée, Un choix musical "osé " au goût de certain, pour un 14 Juillet ... En tout cas il y avait foule sur la place de l'Hôtel de Ville pour écouter ce groupe de country et apprendre quelques pas.

Les MARRIOTTI BROTHERS et les danseurs de l'association Eagles Star ont régales les nombreux fans venus de toute part pour danser sur ce spectacle offert par la municipalité.

La soirée s'est ensuite poursuivie dans une ambiance DJ pour le plaisir de tous.



VIDE GRENIER D'AUTOMNE

Pour répondre à une demande générale, un vide grenier d'automne sera organisé au village le dimanche 12 Octobre de 9h à 17h. Si vous souhaitez y participer, adressez votre demande par courrier à la Mairie (un justificatif de domicile et une copie de la carte d'identité sont à joindre au courrier) avant le 8 Octobre. Une priorité sera donnée aux habitants de la commune.



>> FÊTE DE LA LIBÉRATION

Rassemblés devant l'Hôtel de ville, le public, nombreux, assistait à la décoration de M. Gilles GABRIEL de la médaille d'argent de la Défense Nationale.

Sous une chaleur accablante de cette fin Août, le cortège s'est déplacé dans

le village via le monument aux morts, pour se terminer par un apéritif fort apprécié sur le parvis du gymnase. Nombreux ont assisté au repas, et le bal ouvert à la population à partir de 15 H a permis à tout le monde de pouvoir passer un bon moment musical.

Les enfants, sous l'œil d'Alain, ont également profité des structures gonflables et tous les âges ont apprécié l'initiation au tir à l'arc.

>> JOURNÉES DU PATRIMOINE

Avec la volonté de proposer la découverte des sites historiques qui jalonnent notre belle région, le service culture de la municipalité d'Ensues a souhaité s'inscrire dans la dynamique des Journées du Patrimoine. Nous vous proposons ainsi une sortie au Château de la Barben le Dimanche 21 septembre où une animation vous sera offerte tout au long de votre visite.

Vous aurez la possibilité de pique-niquer dans le parc près de la rivière ou à l'intérieur en fonction du climat. Une sandwicherie au Château sera également à votre disposition.

Le voyage se fera en autobus avec un départ à 9 h 00 du parking de la Maison pour Tous (Tarif : 6 € par adulte, 3 € par enfant 12/16 ans et gratuit pour les moins de 12 ans).

Renseignements et inscriptions (obligatoire) en mairie auprès de Laurence au 04 42 44 88 88

Dans le cadre de ces journées, nous allons mettre en valeur nos richesses culturelles locales. Ainsi, nous vous donnons rendez vous le Samedi 20 septembre au matin à la bibliothèque - médiathèque pour découvrir les auteurs de notre commune Christian Jannussi et Gérard Chevé. Vous assisterez à une présentation ainsi qu'à des lectures d'extrait de leurs ouvrages "À force d'y croire", "Le massif de la Nerthe - Des collines et des hommes" animées par les auteurs eux-mêmes mais également par des ensuenens passionnés par la littérature. Quelques heures pleines de découvertes et d'enrichissements !



vous pouvez vous procurer ces livres dans différents commerces d'Ensues

>> FÊTE DE LA SCIENCE

La Fête de la Science, initiée par le Ministère chargé de la Recherche il y a 17 ans, est une manifestation qui se déroule dans toutes les régions de France. Elle est le rendez-vous annuel des chercheurs avec tous ceux qui sont désireux de découvrir les enjeux scientifiques et les défis technologiques de demain. La nouvelle municipalité d'Ensues a souhaité vous proposer pour la première fois cette manifestation qui aura comme thématique l'eau.

Pendant la semaine du 17 au 23 novembre vous seront présentés des ateliers animés par des associations de la commune et autres, mais aussi conférences et expositions à l'attention des élèves de la maternelle, du primaire et du collège tout au long de la semaine mais également au public les mercredi 19 et samedi 22 novembre au matin dans l'enceinte de la Maison Pour Tous.

L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS...

De grands espoirs : la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ont permis d'importants progrès et fait naître de grands espoirs pour nos concitoyens handicapés.

Elle garantit de nouveaux droits aux personnes handicapées et consacre leur complète participation à la vie de la société. Des objectifs précis ont été déterminés.

Depuis la rentrée scolaire 2005, une révolution est en marche "tout enfant ou adolescent handicapé est inscrit de droit dans l'école de son quartier ou de son village".

La loi pose ainsi le principe de l'accessibilité généralisée, étendue à toutes les formes de handicap.

Notre commune est partie prenante dans l'accompagnement de ce mouvement et mettra tout en œuvre par la mise en accessibilité des locaux.

Parce que c'est indispensable pour favoriser la participation sociale et la citoyenneté des personnes.

Parce que l'accessibilité de notre commune doit favoriser l'accès à la

culture, aux loisirs, au sport et à l'emploi. Dans un délai de 10 ans, les transports et le cadre bâti devront être accessibles à tous. A Ensûs la Redonne, sans attendre car conscients que les élus sont les acteurs des transformations de leur commune, nous allons désormais ancrer la démarche de l'accessibilité dans la proximité. La "commission accessibilité" mise en place sur notre commune, s'est réunie le 28 juillet. Animée par MATTEI Martine adjointe au Social, elle se compose d'élus (OUNANIAN Frédéric adjoint à l'Urbanisme, TURCHIULLI Marcel Adjoint à la Sécurité, ILLAC Michel le Maire), d'un représentant associatif PMR Monsieur REYES, de responsables des services municipaux Messieurs RAFFAELI et SCHULTZ.

La commune a la volonté de mettre en place un programme de travaux consécutivement à la réalisation du diagnostic. Un état des lieux des E.R.P (Etablissement Recevant du Public) est en cours d'élaboration.

Le diagnostic sera rendu dernier trimestre 2009.



Le respect et le civisme sont aussi des facteurs d'insertion pour "l'autre", malheureusement nous constatons bien souvent que les emplacements "réservés" aux personnes à mobilité réduite sont occupés délibérément par des véhicules non autorisés, comportement que nous ne pouvons cautionner, c'est pourquoi nous verbaliserons systématiquement tout véhicule en infraction .

SÉNATORIALES :

Les candidats des deux listes conduites par Jean-Noël GUERRINI et par Jean-Claude GAUDIN en visite à Ensûs La Redonne.



Ce dimanche 21 septembre, 3042 grands électeurs vont élire à bulletin secret 8 Sénateurs qui représenteront les Bouches du Rhône au Palais du Luxembourg.

Pour notre commune ce sont 15 membres du conseil municipal qui ont été élus à la proportionnelle. (12 pour la liste Michel ILLAC, 2 pour la liste Marc BERNARD et 1 pour la liste Roger BARRACHIN)

Les enjeux de cette élection sont forts car cette assemblée



discute et vote les lois de la République tout en assurant la représentation des collectivités territoriales (Constitution de 1958)

Lors de ces visites les élus ont pu échanger avec les candidats sur quelques sujets prioritaires tels que le désengagement de l'État et le transfert des charges, la réforme du financement des collectivités territoriales, le statut des élus locaux...

SEPTEMBRE

SAMEDI 20

Journées du Patrimoine : Rencontre littéraire avec les auteurs M. CHEVÉ et M. JANUSSI à la Médiathèque de 9h30 à 12h

DIMANCHE 21

Journées du Patrimoine : Sortie Culturelle Château de la Barben - Inscription en Mairie

MARDI 23 ET JEUDI 25

Passage Piste d'Éducation de la Prévention Routière à l'école Élémentaire

VENDREDI 26

VIRADES DE L'ESPOIR : Séance de Cinéma au Foyer Socio Culturel à 21h

SAMEDI 27

VIRADES DE L'ESPOIR : Cross scolaire départ devant la mairie à partir de 10h30
Tournoi de Pétanque au boulodrome à partir de 14h30

DIMANCHE 28

VIRADES DE L'ESPOIR : Spectacle de Théâtre + Loterie au Foyer Socio culturel à 17h00

OCTOBRE

SAMEDI 11

Récréative du Foyer Rural

DIMANCHE 12

Vide grenier au village de 9h00 à 17h00

SAMEDI 18

Journée "Lire en Fête" au Foyer Socio culturel de 14h à 21h

DU 21 AU 25

Exposition "La Bd Alternative finlandaise" et les œuvres réalisés par les enfants à la Médiathèque et Maison pour Tous (*horaires publics*)

VENDREDI 24

Spectacle "Lire en Fête" pour les Maternelles "Ulli et le moulin magique" au Foyer Socio Culturel

SAMEDI 25

Visite guidée et présentation de l'Exposition "La Bd Alternative finlandaise" à la Maison pour tous de 10h à 12h

Soirée Dansante et Repas par l'association Ensues Autrement

JEUDI 30

Stage Multi-sport Ado 11-14 par le CLSH au gymnase de 10h à 12h

Stage Multi-sport Ado 14-17 par le CLSH au gymnase de 18h à 21h

NOVEMBRE

DIMANCHE 09

XV^{ème} Course de l'Escapade

MARDI 11

Cérémonie du 11 Novembre

DU 17 AU 23

Fête de la science à la Maison pour Tous (*Horaires publics*)

DIMANCHE 23

Loto du Secours Catholique au Foyer Socio Culturel

VENDREDI 28

Don du Sang par EFS au Foyer Socio Culturel de 15h à 19h

DIMANCHE 30

Loto "le souffle c'est la vie" au gymnase

DECEMBRE

VENDREDI 05

Journée d'Information "l'Hygiène Hospitalière" au Foyer Socio Culturel

DU 05 AU 07

Téléthon

SAMEDI 13

Foire aux jouets du Secours Populaire

DIMANCHE 14

Marché de Noël au Village de 10h à 20h

MERCREDI 17

Contes de Noël pour les bébés à la Médiathèque à 15h30

Contes de Noël pour tous à la Médiathèque à 17h30

SAMEDI 20

Coupe de Noël du Judo Jujitsu Côte bleue au gymnase

MERCREDI 24

Procession de Noël de la Paroisse Saint Maur et dans les rues du village

MERCREDI 31

Réveillon organisé par le club de hand

>> Commerces



INFORMATION : Changement de lieu pour l'activité du podologue M.FEILLANT, c'est désormais rue F. MISTRAL (centre du village) qu'il est installé.



Nouveau salon de coiffure, c'est Anaïs, styliste, visagiste qui vous accueille dans son salon au 3 rue F. Mistral. Tél.: 04 42 80 65 07

Empreintes souhaite une bonne réussite à ce nouveau commerce.

>> Hommages

Qui ne connaissait pas Jules dans le village ? Attachant, toujours un mot ou une histoire pour vous faire rire, il était un personnage incontournable de notre commune. Son histoire d'homme impliqué dans la Résistance est aussi un moment fort de sa vie, il en parlait avec simplicité et pourtant dès son retour du monde marin en 1942 il s'engage aux côtés des résistants tels que Marcel DEFERRE, PHILIBERT... Toutes nos marques de sympathie à René son fils et à tous ceux pour qui il comptait beaucoup.



Homme de cinéma, c'est toute une vie qu'il a consacré à sa passion pour ce 7^{ème} art, allant de salle en salle, sur tout le département et enfin à Ensûs La Redonne pendant plus de 30 ans... Président du Foyer Rural pendant plus de 10 ans, Marcel, a ainsi contribué à cette formidable solidarité, celle que nous aimons partager dans notre village, à disposition de tous ; des écoles, des associations, des œuvres sociales, des comités d'entreprises, en leur offrant des séances de cinéma et en accueillant des jeunes stagiaires projectionnistes épris de la même passion...

Il a donné sans compter. Ces derniers mois il se plaisait à échanger sur la future salle des fêtes, il aurait tellement voulu participer à sa conception. C'est ainsi que M. le Maire s'est engagé à proposer au conseil municipal que cette salle porte son nom.

NAISSANCES

- 16/06 Thomas MANDRAU
- 18/06 Élodie VERGNON
- 20/06 Gregory GOURIER
- 28/06 Antoine MORIZOT
- 06/07 Julia ZICARO
- 07/07 Lucie MAÂMAR
- 09/07 Clara HERPE
- 09/07 Joseph LINGOIS
- 12/07 Lola SANCHEZ
- 05/08 Franck CORDEAU
- 06/08 Lana MABILY
- 08/08 Maxim COMBET-DALMASSO
- 12/08 Johan GODRIE
- 16/08 Illan GUITTON-GALLARDO GUERRERO
- 20/08 Tom PANSARD
- 23/08 Hugo GUISEPPI
- 26/08 Léo ROBELIN

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.



Émma



Maxim



Lola



Élodie



Grégory



Illan

MARIAGES

- 14/06 Rémi BEDEREDE et Marjorie HERMITTE
- 21/06 Jean VIDAL et Jacqueline VIANO
- 28/06 Alexandre FESTINO et Mélanie GREMONT
- 05/07 Guillaume MARTIN et Laetitia ATTARD
- Patrice CATANZARO et Aude REGLAT
- François ARENAS et Valérie PERROTTI
- Mustafa TASTAN et Ajeta SUSUZ
- 10/07 Jean Louis BRUNO et Chantal LAGGIARD
- 19/07 Philippe DENAMPS et Patricia BARDOLET
- 08/08 Guillaume RANC et Sophie ROUX
- Olivier DERVILLE et Nathalie AUBIN
- 09/08 Christophe CADAU et Christelle LOPEZ
- 30/08 Michel BARTOLI et Virginie PIERRON
- Jean Michel GUENOD et Laurence COMBE

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

- 06/06 Eloïsa DELGADO SANTOS épouse MARTIN
- 21/06 Jules SORBA
- 11/07 Jean VERSINO
- 19/07 Marcel SIBILAT
- 17/08 Marie Rose BIANCHINI Veuve TABONE
- 30/08 Francine RAMOUSSE veuve ESCALIER

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

MISE au POINT :

Commission Communale des Impôts Directs

Tous les membres de la commission précédente ont été interrogés et ont eu le libre choix de rester.

Les propositions parvenues en temps utiles ont été prises en compte.

Cette commission dresse avec le représentant de l'administration fiscale, la liste des locaux de référence retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables à la taxe foncière sur les propriétés bâties et à la taxe d'habitation, et établit les tarifs d'évaluation correspondants. Cette commission comprend 8 commissaires titulaires et 8 suppléants. Ceux-ci sont désignés par le Directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Nous avons donc dressé une liste de 32 contribuables représentant de façon équitable les assujettis à la taxe foncière et à la taxe d'habitation. Un commissaire titulaire

et un suppléant doivent obligatoirement être domiciliés en dehors de la commune.

Les membres présents à la commission Finances du 13 Mai 2008, ont donné un avis unanime favorable. *(En bleu les personnes proposées de l'ancienne CIDD et soulignées tous les retenus).*

BRIGNOLE Jean, CHIARAZZO Ange, DELAFOREST Charles, FERNANDEZ Renée, GIRAUD Alfred, HARTMANN Josette, JOURDAN Anne, PASSAT André, RAZZAROLI Pierre, RENIER Marcel, REYBAUD Alain, VIAN Denis, FARAMIA Isabelle, GABRIEL Gilles, TETE Pierre, BIANCHI Emmanuel, BLASI Daniel, BOUCHER Raymond, BROSSEAU Jacques, CAMOIN Daniel, CORDANI Gian-Piero, CORDANI Pierrette, FRANCO Louis, MEZZANA Henri, PUERTAS René, SARDE Gérard, TIRAN André, VINCENZI Louise, BARRACHIN Roger, DURAND Anne-Marie, GLORIAN Christophe, BROUETTE Jean-Pierre.

"Gauche plurielle - Société civile"

LEUR PREMIER BUDGET DÉCIDÉ SANS VOUS ...

En un seul été, nos conditions sociales se sont considérablement dégradées.

A Ensûs-la-Redonne aussi, les cadres sont nombreux à découvrir à leur retour de congés qu'ils vont travailler plus ... Pour gagner moins ! Ici aussi, nous subissons la perte vertigineuse du pouvoir d'achat.

D'ailleurs, les dépenses du secteur "social" de la commune ne cessent d'augmenter pour répondre solidairement aux difficultés de certains.

Dans ce contexte, sans sombrer dans l'immobilisme, les dépenses et les investissements de notre village, doivent se poursuivre certes, mais, pas à pas, dans la rigueur, et, plus que jamais, en concertation avec Vous.

Or, pour le budget supplémentaire, Monsieur Le Maire et son équipe, n'en n'ont pas pris le temps.

Pourtant, l'embauche prochaine d'un personnel pour la

communication mérite réflexion. Elle engage fortement et durablement notre commune. Pour 2008, elle implique une hausse de 12,5 % du budget consacré à ce domaine et une dépense de 50 000 € pour ce personnel, sur une année pleine.

Nous avons fait ces remarques en conseil municipal, mais la majorité municipale s'est retranchée derrière son programme. Ainsi, elle a oublié 65 % d'électrices et électeurs qui n'y ont pas adhéré et n'a pas tenu compte de la dégradation sensible du climat économique et social.

R. Barrachin, lui, s'est laissé emporter par des choix politiques aujourd'hui sans importance.

Nous avons été les seuls à émettre des réserves sur ce budget, car il a été conçu sans Vous.

Gageons un meilleur cru pour 2009.

Marc BERNARD, Édith MAUREL, Noëlle MAUNIER-CHEVE, Serge SARDE, Corinne FARAMIA-MILANTA.

Groupe d'opposition

"Confiance en l'Avenir"

Nous souhaitons tout d'abord "bon courage" aux petits et aux grands à l'occasion de cette rentrée de septembre. La rentrée des classes 2008/2009 sur notre commune se différenciera des précédentes par la fermeture d'une classe chez les plus jeunes.

Soulignons que cette année, parmi les grandes nouveautés en école primaire, figurent la suppression de la classe le samedi matin et la perte de deux heures hebdomadaires, hormis pour les élèves les plus en difficulté qui bénéficieront à partir d'octobre de deux heures d'aide plus personnalisée qui pourraient, dans certaines communes, poser un problème d'organisation (transport et restauration scolaire). Il faut également noter l'entrée en vigueur de nouveaux programmes qui mettent l'accent sur le français et les mathématiques et qui instaurent l'instruction morale et civique. Toutes les communes devront aussi organiser l'accueil des

élèves de primaire en cas de grève des enseignants s'ils ne sont pas remplacés. Nous attendons la position de notre municipalité face à la grève annoncée du 11 septembre, compte tenu des déclarations publiques de Michel Illac lors de la campagne municipale en faveur des grévistes et contre tout service minimum. Quant à nous, nous défendons l'idée que l'école doit redevenir un lieu privilégié, car elle prépare les hommes et les femmes de demain, donc rester en dehors de toute bataille idéologique et politique. Lundi 1^{er}, la rentrée des enseignants s'est déroulée sans problème majeur et ceux-ci ont mis tout en œuvre pour être prêts à accueillir dès le lendemain les élèves dans leur établissement.

Nous présentons à toutes et à tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle période d'intense travail.

Roger Barrachin

barrachin2008@aol.com ou au 06 23 92 32 38

Littérature scandinave



Samedi 18 octobre

Fête traditionnelle suédoise Midsommar,
spectacle pour les enfants, café littéraire,
expositions